

« Une autre Europe est-elle possible ? » : l'itinéraire de José Bové, du contre-pouvoir syndical à l'euro-députation (1987-2011)

Sommaire

« Une autre Europe est-elle possible ? » : l'itinéraire de José Bové, du contre-pouvoir syndical à l'euro-députation (1987-2011).....	1
I) Du syndicalisme agricole à l'altermondialisme: l'Europe comme échelon de contestation (1987-2004).....	2
A) Premières armes militantes et engagement dans le syndicalisme agricole revendicatif	2
B) De l'internationalisme militant à l'altermondialisme	6
II) Du non au traité constitutionnel européen à son dépassement (2005-2007)	9
A) La bataille du « non » de gauche	9
B) La candidature à l'élection présidentielle de 2007	10
III) L'euro-députation : réformer depuis le cœur du système ?.....	11
A) Du dépit européen à l'euro-députation.....	11
B) La pratique parlementaire : la conversion à la stratégie des « petits pas »	12
C) L'Europe au prisme de l'agriculture	14

« J'ai toujours été un européen convaincu ¹ ». Cette phrase, prononcée en 2011, a de quoi surprendre de la part d'un habitué des manifestations syndicales et altermondialistes, des Forums sociaux européens et d'un partisan du non au traité constitutionnel européen de 2005.

Pourtant, retracer le parcours de José Bové, c'est d'abord découvrir une trajectoire personnelle et politique profondément liée à l'Europe, notamment par un choix professionnel, fondateur de sa pratique syndicale. Au-delà de la caricature médiatique le réduisant à un repli chauviniste, l'itinéraire contestataire de José Bové, d'un syndicalisme de contestation à un engagement politique partisan, est profondément lié à l'échelon continental et au souhait d'une autre Europe, alter-européen donc, et en aucun cas anti-européen. Le disciple du philosophe Jacques Ellul invoque « l'illusion politique » selon laquelle il est vain de résister à

¹ Bové José, Quatremer Jean (avec), *Du Larzac à Bruxelles*, Paris, Le Cherche Midi, 2011, 170 p.

l'intérieur des frontières et a toujours revendiqué la construction d'une « autre Europe ». Sans réduire son militantisme internationaliste à la lorgnette continentale, il sera intéressant de revenir sur l'Europe comme cadre de réflexion intellectuelle pour José Bové. Interroger ce positionnement pourra peut-être permettre de dégager des éléments sur les conceptions idéologiques de la gauche radicale quant à la transformation de l'ordre européen.

Nous essaierons ainsi de démontrer que l'intérêt de Bové pour l'Europe n'est pas circonstanciel mais traverse tout son itinéraire militant, qu'il soit syndical, qu'il prenne plus de champ avec l'engagement altermondialiste ou qu'il s'inscrive dans la politique électorale et le concret des institutions européennes, en émettant l'hypothèse que, plus que son rapport à l'Europe, c'est son attitude quant à la manière de faire changer celle-ci qui a évolué.

Si nous pourrions prendre la liberté de faire référence aux années antérieures, les deux décennies 1992-2012, nous nous intéresserons plus particulièrement à la contestation du modèle de la Politique agricole commune, dont 1992 correspond à un ajustement et qui est le fil rouge de cette critique des politiques européennes. D'autres combats ciblés comme ceux contre la viande hormonée et contre les organismes génétiquement modifiés mériteront d'être rappelés, par l'importance du cadre européen dans la construction de ces contestations.

Mais, par delà la question agricole, il s'agira ensuite de scruter le choix de l'engagement contre le traité lors du scrutin référendaire de 2005, période charnière qui conduira José Bové à décider de sortir d'un rôle de contre-pouvoir pour entrer en politique, jusqu'à effectuer un mandat électif européen, à nouveau recentré autour de la question agricole, qui conclura cette étude.

I) Du syndicalisme agricole à l'altermondialisme: l'Europe comme échelon de contestation (1987-2004)

A) Premières armes militantes et engagement dans le syndicalisme agricole revendicatif

En réalité c'est dès les origines familiales que Joseph Bové, né en 1953 à Talence, est lié à l'Europe par sa double nationalité franco-luxembourgeoise. Enfant, il passe ses vacances en famille dans le Grand Duché ou à Bruxelles où résident ses grands-parents, qui lui narrent l'histoire, notamment napoléonienne, lui permettant, affirmera-t-il bien plus tard, « de

relativiser tous les grands mythes qui structurent l'État-nation français ²». La nationalité française est accordée à son père lorsqu'il est nommé directeur régional de l'INRA.

Cette ouverture se poursuit lorsqu'en 1956, l'enfant suit ses parents partis achever leurs études aux États-Unis, à l'Université de Berkeley. De son éducation bourgeoise, celui qui se fait désormais appeler José, va se détacher, bientôt exclu du lycée pour irrégion. Son engagement politique est assez précoce, comme il pouvait l'être dans le contexte d'effervescence post-Mai 68. Il se dote de solides références, construisant son propre syncrétisme, entre pacifisme et non violence d'une part et anarcho-syndicalisme de l'autre, s'inspirant de Thoreau et de Gandhi comme de Bakounine. À Bordeaux, il consacre l'essentiel de son temps à militer au sein du groupe de réflexion et d'action non-violente où il fréquente, dans les années 1971-1973, le philosophe Jacques Ellul, qui aura sur lui une grande influence, jusqu'à sa devise, « Exister, c'est résister ». Il lit ses ouvrages, notamment *L'illusion politique* qui invite à résister à la toute puissance de l'État ou encore *De la révolution aux révoltes*³, dont l'idée force est que « l'ère des révolutions est close » et que les événements le mieux à même de transformer le monde sont les révoltes ancrées en des lieux précis.

Ce lieu précis sera le Larzac où il choisit de s'enraciner, en y squattant, dès 1976, une ferme convoitée par l'armée. Pour l'insoumis au service militaire, ce sera un combat fondateur. « José Bové a fait l'université du Larzac ⁴ » dira l'historien Jean Chesneaux, son plus proche voisin dans le hameau de Montredon. À travers le combat contre l'extension du camp militaire du Larzac, de 3 000 à 17 000 hectares, le jeune militant d'inspiration libertaire combat l'arbitraire étatique, une action illégale le conduisant une première fois en prison, trois mois après son installation. La privation de ses droits civiques qui en résulte l'empêche de voter pour François Mitterrand, qui met fin en juin 1981, à l'affaire du Larzac.

Sur le plateau, les liens internationaux se développent, notamment lors des rassemblements estivaux, les militants allemands étant particulièrement nombreux sur le Larzac, plusieurs centaines de bénévoles par exemple à l'été 1977. Cet internationalisme est la démarche des courants du syndicalisme agricole dans lesquels le jeune homme s'insère.

Le néo-rural s'engage, en 1981, au sein de la Confédération nationale des syndicats de travailleurs-paysans (CNSTP), dont la figure de proue est Bernard Lambert, issu de la JAC,

² Bové José, Quatremer Jean (avec), *op.cit.*, p. 89.

³ *L'illusion politique*, Paris, Robert Laffont, 1965, 269 p. *De la Révolution aux révoltes*, Paris, Calmann-Lévy, 1972, 379 p.

⁴ Entretien avec Jean Chesneaux, Paris, 16 juin 2006.

ancien député MRP ayant évolué vers le PSU et auteur, en 1970, de l'ouvrage *Les paysans dans la lutte des classes*.

Cette pratique syndicale repose sur une assise locale très revendicative dans la région de Roquefort (Comité Roquefort devenu en 1987 le Syndicat des producteurs de lait de brebis) et une dimension nationale, avec la genèse de la Confédération Paysanne, créée en 1987 dont il est, dès l'origine, un secrétaire national.

Mais, plus que d'autres, les agriculteurs sont sensibles à l'Europe. « Nous, paysans, avons fait et pratiqué l'Europe comme aucune couche sociale n'y a participé depuis 1957⁵ » écrit Bové. « Il n'est pas difficile de sortir du champ national, puisque nos réflexions, nos revendications se sont construites dans un rapport constant à l'Europe⁶ » explique l'intéressé.

Cet échelon européen se matérialise avant tout par la Politique agricole commune (PAC) dont la Confédération Paysanne critique le modèle productiviste, pour promouvoir une agriculture paysanne. Le syndicat, minoritaire en France, jette des ponts à l'international, en s'affiliant à la Coopération Paysanne Européenne (décembre 1986), qui regroupe les organisations professionnelles de 11 pays du vieux continent, parfois hors CEE, estimant nécessaire de réformer la PAC. La CPE, reconnue depuis 1986 comme interlocuteur professionnel agricole européen⁷, ne pèse que peu face au COPA (Comité des organisations professionnelles agricoles). Elle siège à Bruxelles, José Bové étant brièvement membre de son bureau exécutif en 1990⁸.

Plus larges que le cadre européen sont les solidarités internationales issues de la lutte du Larzac. C'est ainsi qu'un américain, Mark Ritchie, travaillant au ministère de l'Agriculture de l'État du Minnesota, se rend sur le Larzac, en 1986, pour faire comprendre à Bové et aux siens l'importance de l'ouverture de l'Uruguay Round, cycle de négociations du GATT. Ce thème est intégré à la réflexion de la Confédération Paysanne, en particulier lors d'un congrès qui se tient sur le Larzac en 1987, portant sur les échanges internationaux liés à la CEE et aux accords du GATT⁹ (General agreement on tariffs and trade), signés à Marrakech en 1992, qui

⁵ Bové José, Dufour François, Luneau Gilles, (entretiens avec), *Le monde n'est pas une marchandise. Des paysans contre la malbouffe*, Paris, La Découverte, 2000, p. 209.

⁶ Bové José, *Un paysan pour l'Europe*, Paris, Delachaux et Niestlé, Changer d'ère, p. 161.

⁷ Elle siègera à partir de 1998 au sein des Comités Consultatifs Agricoles de la Commission Européenne.

⁸ Il siège de février à novembre 1990.

⁹ Bové José, « Deux journées de réflexion sur le Larzac pour la Confédération paysanne », *Gardarem lo Larzac*, n°126, octobre 1987.

suscitent une protestation contre la libéralisation des échanges. Il en sera de même avec la transformation du GATT en OMC en 1994¹⁰.

La CEE n'est pas contestée en tant que telle par la Confédération Paysanne, qui se garde de prendre position sur le traité de Maastricht en 1992, pour se concentrer la même année sur la réforme de la PAC sur laquelle elle dénonce l'influence des accords internationaux. « L'agriculture doit intégrer le GATT. Depuis 1988, cette stratégie plane sur la réforme de la PAC. Elle triomphe en mai 1992, avec la réforme de Bruxelles. Au niveau européen, la remise en cause de la PAC 92 s'impose¹¹ » écrit en 1993 José Bové dans le journal *Gardarem lo Larzac*.

C'est ainsi par la mise en accusation du volet agricole des traités internationaux que la Confédération paysanne se place au centre de la contestation de la mondialisation économique¹². À cette époque d'apparition de nouveaux acteurs sociaux que sont les associations, comités ou collectifs des « sans » (sans-emploi, sans-papiers, sans-logement)¹³, la CP fait, au même titre que d'autres structures, partie des membres fondateurs d'ATTAC, devenue le pôle de convergence de cette mouvance hétérodoxe. L'essence néo-rurale des militants du syndicat, tel José Bové, n'est pas sans conséquence sur les liens avec les luttes sociétales.

La Confédération Paysanne s'inscrit dans une démarche plus ancienne du syndicalisme paysan alternatif de déplacement d'un registre de discours corporatiste à un discours citoyen afin d'essayer d'obtenir l'appui de l'opinion pour faire basculer le rapport de force. Un exemple révélateur est le combat fondateur contre la viande hormonée, préoccupation forte de cette tendance syndicale, dès le début des années 1980. Sous la pression des syndicats, des consommateurs et du Parlement européen, Bruxelles décide, en 1988, de l'interdiction de l'usage des hormones et ferme ses frontières à l'importation de cette

¹⁰ Lors d'une d'elle contre le GATT, à Genève le 4 décembre 1993, des paysans du Larzac pénètrent dans le siège de l'organisation internationale.

¹¹ Bové José, « Non à la GATT...astrophe », *Gardarem lo Larzac*, n°179, janvier 1993.

¹² « Il y a sans doute dans l'émergence et le développement de la contestation altermondialiste des causes externes que certains qualifient « d'opportunités politiques transnationales ». Ainsi, par exemple, de l'évolution de la PAC, politique agricole commune, à partir de 1992, présentée comme une conséquence des accords du GATT qui contribue à la « déssectorisation du discours politique de la CP ». In Sommier Isabelle, Fillieule Olivier, Agrikoliansky Éric, *Généalogie des mouvements altermondialistes en Europe: une perspective comparée*, Karthala, 2008, 293 p.

¹³ Ainsi, le DAL (Droit au logement) est créé en 1990, le mouvement AC ! (Agir ensemble contre le chômage et la précarité) en 1993, les syndicats Sud apparaissent après les grèves de 1995.

viande. Onze ans plus tard, la plainte américaine porte ses fruits avec l'aval de l'OMC à la surtaxe de produits européens, en mesure de rétorsion¹⁴.

B) De l'internationalisme militant à l'altermondialisme

C'est alors qu'il veut manifester contre ces mesures concernant le Roquefort, que l'engagement syndical de José Bové se révèle au grand jour lors du démontage du Mc Donald's de Millau, en août 1999. « C'est l'action la plus européenne que j'ai faite dont le but est de dénoncer la libéralisation forcenée incarnée par l'OMC ¹⁵» déclarera l'intéressé.

La spécificité du discours de Bové est de politiser des questions considérées comme uniquement agricoles et de créer des convergences avec le mouvement social, une forte cristallisation se produisant autour de cet événement qui constitue un temps fort de ce que l'on nomme alors l'antimondialisation. « Je mène un combat juste et légitime pour l'ensemble des citoyens, pour une meilleure alimentation et, surtout, pour l'ensemble du mouvement social, les exclus, les précaires, les sans-papiers¹⁶.»

Le syndicaliste a fait du rapport de force de terrain avec les institutions son mode de combat politique et est passé maître dans l'organisation de coups d'éclat médiatiques. La stratégie de Bové est, selon son biographe, le communicant Denis Pingaud, celle de « la provocation de l'ordre établi, pour le faire bouger, plutôt qu'à la préparation d'un hypothétique grand soir pour le renverser ¹⁷». Espoir dans les révoltes donc et non à la révolution, qui le mènent en vedette internationale jusqu'à Seattle où il pourfend les conséquences des projets de l'OMC pour les agriculteurs du monde, mais aussi à Davos et dans les Forums sociaux mondiaux de Porto Alegre. José Bové est devenu une personnalité nationale et internationale, *Business Week* le classant en 2000 parmi les 50 personnalités qui font bouger l'Europe, le phénomène Bové étant sans équivalent sur le vieux continent. Quelques mois plus tard, le procès de l'affaire Mc Donald's à Millau, en juin 2000, est une date importante de l'antimondialisation, rassemblant 100 000 personnes.

¹⁴ En mars 2012, intervient un accord sur le bœuf aux hormones, épilogue d'un conflit de seize années, autorisant l'UE à maintenir son interdiction en échange d'importations accrues de viande bovine non hormonée.

¹⁵ Bové José, Quatremer Jean (avec), *op.cit.*, p. 52.

¹⁶ « Bové entre en prison », *Le Parisien*, 20 juin 2002.

¹⁷ Pingaud Denis, *La longue marche de José Bové*, Paris, Seuil, L'épreuve des faits, 2002, 249 p.

En décembre 2000, l'Europe de la contestation se réunit à Nice, à l'appel notamment de la Confédération européenne des syndicats (CES) pour exiger une autre Union, en particulier une charte sociale européenne plus approfondie alors que se réunit le sommet devant consacrer la réforme des institutions de l'Europe à 15 par le traité de Nice. Le leader de la Confédération Paysanne, pourfendant la « marchandisation du monde » aux côtés des militants antimondialisation, notamment d'ATTAC, prend pour la première fois position sur des thèmes de fonds de la construction européenne, au-delà des revendications catégorielles agricoles¹⁸. Mais, attendu à Nice, ce 7 décembre 2000, le leader de la Confédération Paysanne s'invite à Paris pour forcer l'accès à une conférence sur les négociations agricoles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), afin de rencontrer son président, Mike Moore. C'est le signe que Bové œuvre à l'émergence d'un mouvement social et citoyen international et non spécifiquement continental, confessant alors, en 2000, au politologue Paul Ariès, la difficulté à construire des réseaux protestataires européens, en particulier sur des enjeux agricoles : « L'Europe a un sens. C'est un berceau culturel dont la construction politique s'est faite sur le long terme. Maintenant, comment organiser des réseaux de résistance ? [...] En agriculture, contrairement au mythe véhiculé, il n'y a pas de modèle européen. Là aussi s'affrontent l'agriculture industrielle et l'agriculture paysanne. En revanche, dans cet espace, il y a une possibilité de faire avancer notre projet avec d'autres forces sociales¹⁹. »

La nécessité de s'allier avec d'autres catégories s'explique partiellement par la faible représentation des syndicats agricoles du vieux continent dans la mouvance altermondialiste, ils ne sont ainsi qu'une poignée d'agriculteurs autour de lui lors du contre-sommet du G8 (Gênes, juillet 2001), réunissant 300 000 personnes. Il en est de même lors des forums sociaux européens (FSE), déclinaison continentale du Forum social mondial, de Florence en novembre 2002 et de Paris, un an plus tard. L'altermondialisme ne développe pas de pensée achevée, mais des réflexions fragmentées, révélant une incapacité à faire émerger une alternative et un sentiment d'impuissance à changer radicalement le monde.

L'apogée, voire le chant du cygne, de l'altermondialisme en France est constitué par le rassemblement Larzac 2003, sur le thème « d'autres mondes sont possibles », qui réunit

¹⁸ « À Nice sont posés deux enjeux de fond: la charte sociale européenne qui veut limiter le droit des travailleurs, et l'article 133, qui autoriserait les décisions dans certains domaines à majorité qualifiée. Ce serait diminuer le pouvoir des Parlements nationaux par rapport à la Commission. L'Europe serait ainsi affaiblie dans les négociations internationales à l'OMC notamment » explique alors Bové. In « L'Europe de la contestation », *La Dépêche du Midi*, 6 décembre 2000.

¹⁹ Ariès Paul, Terras Christian, *José Bové, la révolte d'un paysan*, Paris, Éditions Golias, 2000, p. 89.

300 000 manifestants. Lors d'un forum intitulé « L'agriculture européenne sacrifiée sur l'autel du libéralisme mondial », on remarque la présence, aux côtés de Bové, de son ami syndicaliste bolivien, Evo Morales. En 2005, son élection à la présidence de la République de Bolivie, ne sera pas sans conséquences sur ses choix, d'autant qu'après son retrait de la scène syndicale française en 2004, Bové occupe la fonction de porte-parole de *Via Campesina*, réseau international d'organisations paysannes, très représenté en Amérique du Sud.

Larzac 2003 abrite également la naissance du mouvement des Faucheurs Volontaires d'OGM²⁰, visant à agir en recourant à la désobéissance civile et à diluer la responsabilité pénale pesant jusque-là sur quelques individus dont José Bové. La question de l'alimentation transgénique est devenue, dans la deuxième moitié des années 1990, le cheval de bataille de la Confédération paysanne, qui a réussi à l'articuler à la dénonciation de la mondialisation économique et de ses firmes multinationales dont la plus emblématique est le semencier Monsanto. Les premiers débats en France ont lieu après l'adoption, en 1990 par la CEE, de directives sur l'utilisation confinée des OGM et sur leur dissémination dans l'environnement, transposées dans le droit français en 1992 (loi du 16 juillet). La suspension de leur commercialisation est demandée aux États membres, au mois d'avril, par le Parlement européen alors qu'elle avait été autorisée par la Commission européenne en décembre 1996. Sans s'égarer d'avantage dans les méandres juridiques, une certaine confusion règne entre les différents niveaux de gouvernance, faute de données scientifiques suffisantes. C'est dans le but d'attirer l'attention sur le problème des OGM que sont organisés les premiers fauchages, actes de désobéissance civile visant à la construction d'un rapport de force vis-à-vis des autorités publiques (État français et Union Européenne) dès juin 1997. S'il est porté à l'échelle étatique et internationale, le combat contre les OGM accorde une grande importance au cadre européen qui est celui de la prise de décisions, sur lequel le mouvement va, selon les circonstances, soit s'appuyer, soit au contraire porter ses attaques. D'autre part, il a un intérêt juridique, avec la possibilité de déposer des requêtes devant la cour européenne des droits de l'Homme. Pour autant, le mouvement anti-OGM, et les Faucheurs volontaires en particulier, auront bien du mal à essaimer en Europe et la dynamique restera avant tout française.

S'il ne limite pas son engagement international à un cadre européen, n'en faisant pas un horizon indépassable, l'homme du Larzac conçoit l'Europe comme un échelon de résistance à l'économie libérale dérégulatrice, même si la volonté de faire émerger un

²⁰ Question d'autant plus brûlante que prend fin le moratoire européen de 1999, avec l'adoption le 2 juillet 2003 par le parlement européen d'un règlement fixant les conditions d'étiquetage des aliments contenant des OGM.

mouvement social européen se heurte notamment au faible poids du syndicalisme agricole contestataire. Signe de cet intérêt pour la construction européenne, José Bové est à l'origine, en 2004, de la décision d'organiser le congrès de la Confédération Paysanne - son dernier à la tête du syndicat - dans l'hémicycle de Strasbourg²¹. Jouant à son habitude du registre symbolique, Bové fait de la Confédération paysanne le premier syndicat à tenir une réunion en ces lieux, invitant ses alliés européens à y débattre du projet constitutionnel, et plus particulièrement de la partie III reprenant le traité de Rome qui comporte la PAC. Le débat porte entre l'acceptation du texte au nom de l'idée européenne et son rejet en vertu de la prédominance d'un modèle économique libéral. Cette deuxième option l'emporte et la Confédération paysanne s'engage en faveur du non. José Bové, désormais délié de ses engagements syndicaux, en fait de même à titre personnel, malgré le ralliement de la Confédération européenne des syndicats au texte.

II) Du non au traité constitutionnel européen à son dépassement (2005-2007)

A) La bataille du « non » de gauche

« Pour moi, c'est non », tel est le titre de la tribune de l'ancien porte parole de la Confédération paysanne, parue dans *Le Monde* du 27 novembre 2004, par laquelle il prend position. Il y invoque un texte « dangereux et inacceptable » qui reviendrait à « figer dans le marbre une vision purement mercantile de la société ». Bové « souhaite que puisse se réaliser le front de gauche le plus large possible en faveur du "non", de l'extrême gauche à la majorité de Parti socialiste, en y incluant toutes les forces sociales et associatives en mouvement pour un monde plus juste²²», s'éloignant de ceux qu'il nomme les « archéo-souverainistes ».

« Plus de pouvoir aux citoyens, moins de pouvoir au marché », tel devient le credo de Bové dont le registre de dénonciation du traité emprunte à deux axes principaux, ceux d'un caractère antidémocratique et ultralibéral. José Bové incarne parmi d'autres l'engagement de la gauche radicale en faveur du non au référendum de 2005, parcourant la France en arborant son badge « J'aime l'Europe, je vote non ».

Le 29 mai 2005, sans que ce résultat soit réductible au « non » de gauche, près de 55% des électeurs se prononcent contre le projet de Constitution européenne. C'est un séisme

²¹ Cette autorisation est obtenue grâce à l'eurodéputé vert et vice-président du Parlement, Gérard Onesta, qu'il soutient activement dans sa campagne pour les élections européennes de juin 2004 dans le Sud-Ouest.

²² Bové José, « Pour moi, c'est "non" », Point de vue, *Le Monde*, 27 novembre 2004.

politique, une victoire sur le « système » et les partis de gouvernement que José Bové qualifie d'« insurrection démocratique », célébrant ce résultat aux côtés de Marie-George Buffet, Olivier Besancenot et Jean-Luc Mélenchon, place de la Bastille.

Pourtant, trop divergent pour constituer un front antilibéral et frustré de sa victoire, l'arc du non de gauche va se fracturer. En décembre 2006, l'officialisation des candidatures de Marie-George Buffet pour le PC et d'Olivier Besancenot pour la LCR à l'élection présidentielle de 2007, sonne le glas de la démarche unitaire des collectifs antilibéraux. La candidature hors parti de José Bové²³, en février 2007, qui se présente comme celle d'un rassemblement de forces et de citoyens issus du mouvement social et du monde syndical, vient ajouter encore à cet émiettement.

B) La candidature à l'élection présidentielle de 2007

L'homme du Larzac, qui s'était toujours inscrit dans une démarche de contre-pouvoir, troque ses habits de syndicaliste pour le costume du politique. Le partisan de la désobéissance civile brigue désormais les suffrages de tous les Français, l'adepte de l'action de terrain propose sa candidature à la direction de l'État. L'analyse de cette transition de la contestation du système à la volonté de le réformer, mérite que l'on s'attarde sur la sémantique, le « candidat rebelle », comme il s'autoproclame, voulant « décréter l'insurrection électorale », dans la dynamique de la victoire du non au référendum sur le TCE (traité constitutionnel européen).

Paradoxalement, la question européenne est relativement absente de la campagne présidentielle, souvent soigneusement évitée, ce qui relègue à un rôle mineur le clivage oui-non. Bové, quant à lui, accorde une place toute particulière aux thèmes internationaux et notamment européens. Il évoque, dès sa déclaration de candidature en février 2007, une « refondation de la construction européenne », prenant position à l'occasion du 50e anniversaire du traité de Rome, contre l'idée d'un « mini traité européen » et en faveur d'une Assemblée constituante élaborant une constitution européenne²⁴, plus sociale et démocratique.

Mais ce discours est très peu audible. L'homme, qui drainait les foules contestataires, n'est plus qu'un petit candidat peinant à exister parmi d'autres. Cette participation au scrutin

²³ Il se dit prêt à se porter candidat à la présidentielle, le 14 juin 2006 dans *Libération*.

²⁴ *Libération*, 14 juin 2006.

se solde par un cuisant échec, les électeurs étant seulement 1,32% à « oser Bové » pour paraphraser son slogan.

Alors que la gauche de la gauche est laminée, l'hypothèse d'un projet européen alternatif en France finit d'être condamnée par la ratification par voie parlementaire, du traité de Lisbonne (décembre 2007) reprenant les dispositions essentielles de l'ancien projet.

L'incursion de Bové en politique semble terminée, il est permis de penser qu'il va prendre du champ, voire revenir aux siens. Désarçonné, Bové se remet tout de même lentement en selle, en se recentrant sur le militantisme, entreprenant en janvier 2008 un jeûne pour obtenir l'activation par la France de la clause de sauvegarde, qui permet à un État d'interdire la culture d'un OGM autorisé par l'Union européenne, dans un contexte marqué par le Grenelle de l'Environnement.

Ces rencontres politiques de l'automne 2007 centrées sur l'environnement ont contribué au rapprochement des différents acteurs engagés en faveur de sa protection. C'est en profitant de cette dynamique de décroisement que Daniel Cohn-Bendit met en œuvre, en 2008, sa stratégie de rassemblement de cette mouvance au sein d'Europe Écologie, que Bové va intégrer. Si selon Gabriel Cohn-Bendit²⁵, les deux hommes sont réunis par leur philosophie libertaire, l'alliance entre l'ex leader de Mai 68, au tropisme centriste, et l'homme du Larzac, aux positions plus radicales, surprend, notamment sur leurs positions contradictoires de 2005 qu'ils appellent à dépasser. Bové conduira en juin 2009 la liste Europe Écologie dans le grand Sud-Ouest lors du scrutin européen.

Face à lui, il retrouve comme tête de liste un autre ténor du non avec qui il battait tribune commune, Jean-Luc Mélenchon, fondateur en novembre 2008 du Parti de gauche, avec lesquels les divergences sont grandes sur la façon de sortir de la période référendaire²⁶, ce dernier voulant faire resurgir les débats de 2005.

III) L'euro-députation : réformer depuis le cœur du système ?

A) Du dépit européen à l'euro-députation

²⁵ Cohn-Bendit Gabriel *À bas le Parti Vert ! Vive l'écologie !*, Éditions Mordicus, 2011, 32 p.

²⁶ « Je suis pour le non et je vote contre le traité de Lisbonne, cela me distingue de Bové qui lui a voté pour le non mais qui se retrouve sur une liste des partisans du traité de Lisbonne et du oui » déclare Mélenchon. *La Dépêche du Midi*, 20 mars 2009.

José Bové s'est semble-t-il converti à l'idée d'une « réforme de l'intérieur », affirmant vouloir ancrer la transformation sociale et écologique dans l'espace européen. Au cours d'une campagne électorale peinant à susciter l'intérêt des Français, Bové laisse entrevoir son désir de se centrer sur les thématiques agricoles, ne serait-ce que par son livre programmatique, *Un paysan pour l'Europe*. L'échéance de 2013, avec la réforme de la PAC l'intéresse particulièrement, ainsi que ceux qu'il entraîne dans son sillage comme François Dufour²⁷, ancien porte-parole du syndicat et vice-président d'ATTAC France.

Bénéficiant d'un ancrage local fort, de Talence (33) sa ville natale au Larzac, son score de 15,82 %, le place en troisième position derrière l'UMP et le PS. Plus largement, ce succès électoral des listes Europe-Écologie est à ramener au fort taux d'abstention de 57 %, un record pour un scrutin européen, 52,6 % pour le grand sud-ouest, signe d'un désintérêt ou d'une désillusion concernant la construction européenne²⁸.

Si la décision de José Bové d'entrer au parlement peut interpellier, elle suscite notamment l'incrédulité. « Allez-vous vraiment siéger au parlement européen José Bové ? Que va devenir votre ferme sur le Larzac ? »²⁹ l'interroge alors lors du journal de 20 heures, David Pujadas. Ce scepticisme est révélateur de la conception française du rôle de l'eurodéputé, aucune personnalité politique de premier plan n'ayant ce mandat pour principal, le parlement européen semblant un espace de relégation ou d'exercice temporaire.

À ceux qui évoquent un retournement de veste ou un intérêt pécuniaire, le nouvel élu se dit dans la cohérence d'un parcours d'engagement, après trois décennies d'activisme et de syndicalisme, et dans la concrétisation, avec ce mandat politique succédant à des responsabilités électives professionnelles.

B) La pratique parlementaire : la conversion à la stratégie des « petits pas »

L'appropriation de la complexité de la mécanique du parlement européen a nécessité environ « un an » selon l'intéressé, découvrant l'obligation de dépasser les clivages partisans, alors que ses couleurs sont très minoritaires, avec 14 députés au sein d'un groupe parlementaire Verts/Alliance libre européenne, fort de 58 membres sur 736 députés.

²⁷ Il se porte candidat aux élections européennes de 2009 dans la région Nord-Ouest en deuxième position de la liste Europe Écologie.

²⁸ Ce taux n'était que de 30,6 % lors du scrutin référendaire de 2005 mettant en échec le traité constitutionnel.

²⁹ Journal télévisé de France 2, 7 juin 2009.

On peut constater une oscillation de départ, entre posture constructive et revendicative quand, nouvellement élu vice-président de la commission de l'agriculture au Parlement³⁰, il met en scène un acte symbolique en entamant, en septembre 2009, un « jeûne de solidarité » avec les producteurs de lait en grève pour dénoncer l'effondrement des prix, afin d'interpeller la commission et les ministres européens de l'agriculture. La visibilité de cet acte, et plus largement de son travail, est faible. Parti à la recherche d'un « leader paysan ayant quasi disparu des écrans radars hexagonaux », *Libération* conclut en novembre 2010 que José Bové joue avec aisance des rouages de l'institution pour peser sur la réforme de la PAC³¹.

Cette phase de découverte est narrée en 2011 dans le livre d'entretiens *Du Larzac à Bruxelles*. Dans un contexte de crise propice à renforcer les antagonismes nationaux, il se dit favorable à une plus grande intégration permettant le dépassement des souverainetés nationales au profit d'un fédéralisme dans lequel le poids du Parlement serait renforcé. Mais le fait de donner la réplique à Jean Quatremer, journaliste de *Libération*, européiste convaincu, suscite la suspicion. Selon ses détracteurs, avec son siège de député, Bové se serait assis sur ses convictions et aurait renoncé à ses grands combats. Il en est jusqu'à la mouvance militante du Larzac de se diviser. José Bové peut sembler dans l'ombre de Dany Cohn-Bendit, eurodéputé depuis 1994 et coutumier des prises de paroles remarquées. C'est d'ailleurs de soumission au libéral Cohn-Bendit que l'accuse, début 2012, une sévère campagne lancée sur Internet par la mouvance des Décroissants, intitulée « José reviens³² », l'invitant à un retour aux sources du militantisme hors parti et hors parlement.

Quand ceux-ci lui reprochent ses compromissions, l'intéressé revendique la nécessité d'apprendre l'art du compromis, comprenant la nécessité de ne pas se situer dans une posture de rupture, pour ne pas être marginalisé comme Jean-Luc Mélenchon, voire Jean-Marie Le Pen à l'autre extrémité, mais de trouver des alliances sur l'ensemble du spectre politique pour faire avancer ses idées et exister au parlement.

Alors que son assiduité au travail parlementaire, 89 % de présence³³ est aussi réelle que peu spectaculaire, le député Bové souhaite conjuguer le travail institutionnel et celui de lanceur d'alerte de la société civile européenne. Mais, en France en particulier, la volonté de

³⁰ La volonté de son groupe parlementaire, et notamment de D. Cohn-Bendit de le faire élire à la présidence se heurte à un accord les conservateurs du PPE et les socialistes du PSE.

³¹ Ecoiffier Mathieu, « Bové le bieneuro », *Libération*, 18 novembre 2010.

³² Ces lignes peuvent en être extraites: « Cet été nous partirons du McDonald's de Millau pour rejoindre à bicyclette le Parlement européen à Strasbourg. Nous viendrons t'y chercher pour t'inviter à rejoindre à nouveau le camp de la dissidence ». <http://www.josereviens.org/>.

³³ Consultation du profil de José Bové sur le site Vote Watch.eu

passer outre sa position minoritaire en recourant à l'opinion publique pour créer un rapport de force, se heurte à la faible médiatisation des débats européens.

L'ancien syndicaliste veille toujours au grain sur la question des organismes génétiquement modifiés sur laquelle il reste inflexible, en prenant part au débat voulu par José Manuel Barroso, président de la Commission, sur la renationalisation des autorisations de culture OGM ou en dénonçant, toujours en 2010, l'infiltration de l'Agence européenne de sécurité alimentaire, par « le lobby pro-OGM »³⁴. En 2011, il s'engage contre les forages des gaz de schiste, portant ce combat au niveau européen, se rendant sur cette question en Pologne en sa qualité de parlementaire³⁵. Mais, c'est avant tout à l'agriculture, son thème de prédilection, qu'il se consacre.

C) L'Europe au prisme de l'agriculture

L'objectif majeur de sa mandature, aidé de ses deux assistants parlementaires issus de la Confédération Paysanne, est de laisser son empreinte sur la réforme de la PAC qui arrive à échéance dans sa forme actuelle fin 2013. Saluant ses objectifs initiaux de paix et d'autosuffisance alimentaire dans une Europe post-traumatique, il en dénonce l'iniquité, le caractère écologiquement inacceptable, la soumission à l'OMC et aux lobbies ainsi que l'injustice du dumping social à l'export dû aux subventions européennes.

José Bové est attentif aux travaux du Roumain Dacian Ciolos, nommé commissaire européen à l'agriculture en novembre 2009, dont il approuve en novembre 2010 le rapport établissant les grandes lignes de la réforme de la PAC pour la période 2014-2020, voulue plus équitable et plus soucieuse de l'environnement. La volonté du désormais vice-président de la commission de l'agriculture au Parlement est d'infléchir les orientations de cette réforme par tous les moyens à sa disposition, qu'il s'agisse d'exercer une influence, en recevant Dacian Ciolos sur ses terres, celles de la production de Roquefort³⁶ ou de proposer au vote des textes, comme le rapport « des revenus plus justes pour les agriculteurs³⁷ », ou rapport Bové, adopté à une large majorité par le Parlement en septembre 2010.

³⁴ Il révèle en septembre 2010 que la présidente de l'AESA, la Hongroise Diána Bánáti, a dissimulé son ancienne appartenance au comité directeur de l'International Life Science Institute (ILSI) et demande sa démission.

³⁵ « Gaz de schiste : José Bové met la pression en Pologne », Libération.fr, 22 juin 2011.

³⁶ Le 18 juin 2010, il lance un « appel pour l'avenir des paysans et des zones difficiles » et accueille Dacian Ciolos sur le territoire de production de Roquefort.

³⁷ Le rapport « des revenus plus justes pour les agriculteurs dans le cadre d'un meilleur fonctionnement de la chaîne alimentaire » est voté le 7 septembre 2010.

Fidèle à son habitude, l'homme ne conçoit pas agir sans mobiliser l'opinion publique et essaie de faire sortir la question de la PAC de sa marginalité dans le débat politique français. Rappelant l'enjeu économique de celle-ci, 42 % du budget total de l'Union³⁸, il invite les citoyens à se réappropriier le débat au nom des 100 euros payés annuellement par chacun d'entre eux pour cette politique, lançant un site Internet intitulé « Je vote pour ma PAC ³⁹». Cette campagne médiatique du début de l'année 2012 s'appuie sur la publication de l'ouvrage *Changeons de PAC, changeons de CAP*⁴⁰, lecture critique d'un demi-siècle de politique agricole commune et programme pour la refonder, en « renouant avec le bien commun ⁴¹».

(En guise de conclusion)

« Finalement, on se demande combien on pèse réellement pour pouvoir faire bouger « ce machin ». C'est un vrai challenge⁴². » En effet, la question est celle de la réelle capacité d'action d'un homme dénué de majorité au sein d'institutions. Un récent accord de libre-échange produits agricoles UE-Maroc signé en février 2012, lui a valu d'être désavoué en tant que rapporteur du texte auquel il était défavorable, demandant, à l'issue du vote, que son nom soit retiré du dossier, signe des difficultés à construire « une autre Europe » sans majorité. Pour autant, il faudra attendre 2013 pour évaluer si son rôle peut être avancé dans certaines éventuelles inflexions de la nouvelle PAC.

Mais plus largement, il importera de retenir un cheminement politique, « de radical protestataire à radical réformiste ⁴³ » comme le qualifie sa fille, dans lequel l'Union Européenne est considérée à la fois comme une courroie de transmission d'une mondialisation libérale dictée par les firmes multinationales mais aussi comme un levier de changement.

Bibliographie sélective

HERVIEU Bertrand, LAGRAVE Rose-Marie (dir.), *Les syndicats agricoles en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1992, 318 p.

DELORME Hélène (dir.), *La politique agricole commune Anatomie d'une transformation*, Presses de Sciences Po, Paris, 2004, 400 p.

SOMMIER Isabelle, FILLIEULE Olivier, AGRIKOLIANSKY Éric, *Généalogie des mouvements altermondialistes en Europe: une perspective comparée*, Karthala, 2008, 293 p.

³⁸ Soit 53 milliards d'euros annuels.

³⁹ <http://jevotepourmapac.fr/infos-sur-la-pac/>

⁴⁰ José Bové, Gilles Luneau, *Changeons de PAC, changeons de CAP; Vers une agriculture paysanne au service des citoyens*, Éditions Alternatives, Manifestô, 2012, 218 p.

⁴¹ *Ibid*, p. 10.

⁴² Bové José, Quatremer Jean (avec), *op.cit.*, p 20.

⁴³ Ecoiffier Mathieu, « Bové le bieneuro », *Libération*, 18 novembre 2010.

MARTIN Jean-Philippe, *Histoire de la nouvelle gauche paysanne. Des contestations des années 1960 à la Confédération paysanne*, Paris, La Découverte, 2005, 311 p.

AGRIKOLIANSKY Éric, FILLIEULE Olivier, MAYER Nonna (dir.), *L'altermondialisme en France - La longue histoire d'une nouvelle cause*, Paris, Flammarion, 2005, 370 p.

TERRAL Pierre-Marie, *Larzac, de la lutte paysanne à l'altermondialisme*, Toulouse, Privat, 432 p.